

Image not found or type unknown



Renouvellement tutelle exigé par loi 2007-308

Par **chris 2**, le **03/11/2013** à **10:12**

Bonjour,

Nommée tutrice depuis le 30 Septembre 2011, je souhaiterais savoir si je dois adresser une requête de renouvellement de cette mesure auprès du juge des tutelles comme le stipule la loi 2007-308.

Par avance je vous remercie pour votre réponse.